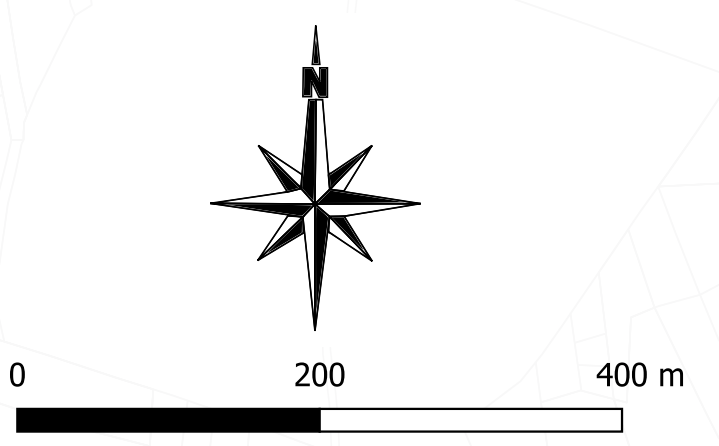
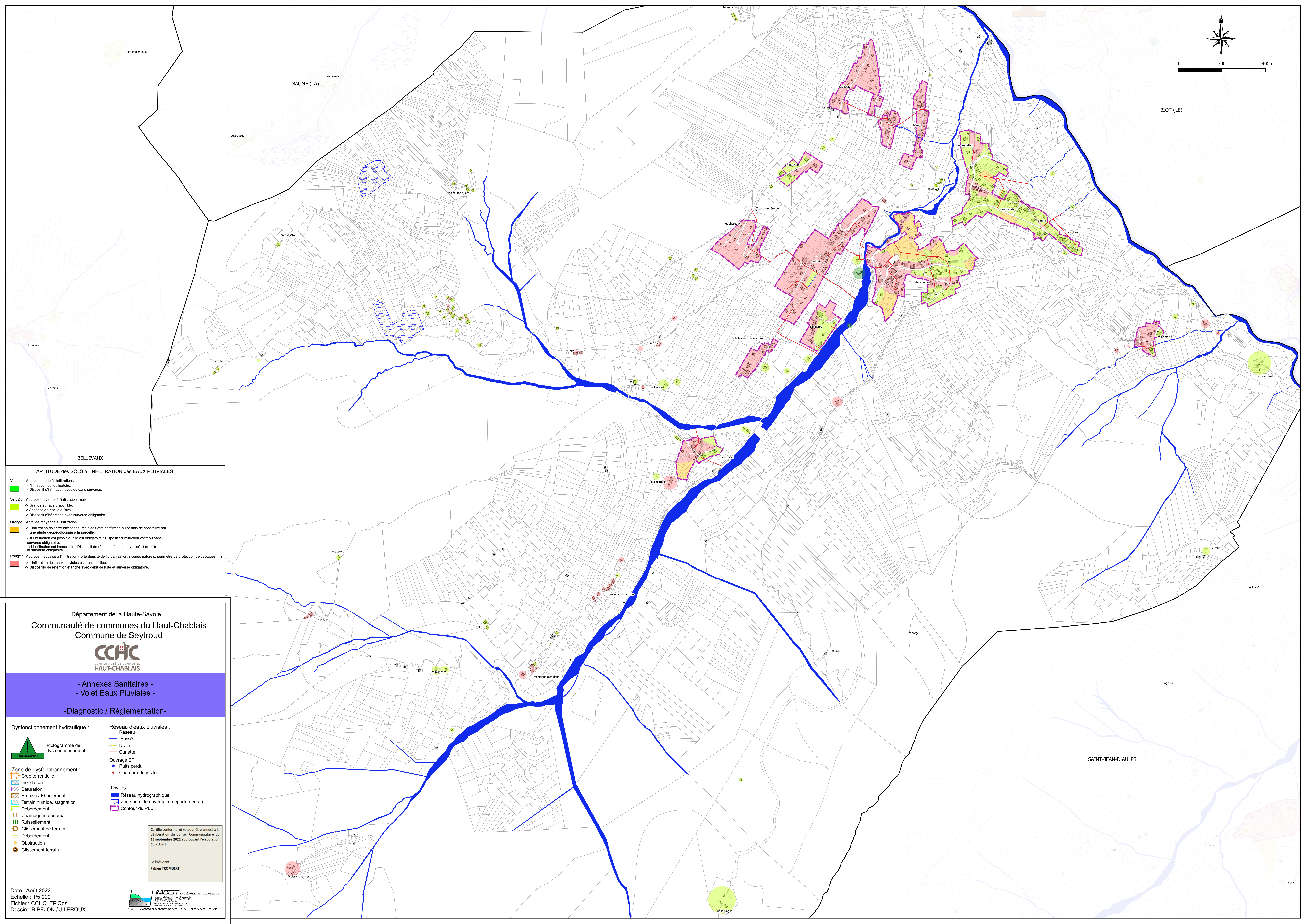




APTITUDE des SOLS à l'INFILTRATION des EAUX PLUVIALES

Vert : Aptitude bonne à l'infiltration :
-> L'infiltration est obligatoire.
-> Dispositif d'infiltration avec ou sans surverse.

Vert 2 : Aptitude moyenne à l'infiltration, mais :
-> Grande surface disponible.
-> Absence de risque à l'aval.
-> Dispositif d'infiltration avec surverse obligatoire.

Orange : Aptitude moyenne à l'infiltration :
-> L'infiltration doit être envisagée, mais doit être confirmée au permis de construire par une étude géopédologique à la parcelle.
- si l'infiltration est possible, elle est obligatoire : Dispositif d'infiltration avec ou sans surverse obligatoire.
- si l'infiltration est impossible : Dispositif de rétention étanche avec débit de fuite et surverse obligatoire.

Rouge : Aptitude mauvaise à l'infiltration (forte densité de l'urbanisation, risques naturels, périmètre de protection de captages, ...)
-> L'infiltration des eaux pluviales est déconseillée.
-> Dispositifs de rétention étanche avec débit de fuite et surverse obligatoire.

Département de la Haute-Savoie
Communauté de communes du Haut-Chablais
Commune de Seytrouet

CCHC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS

- Annexes Sanitaires -
- Volet Eaux Pluviales -

-Diagnostic / Réglementation-

Dysfonctionnement hydraulique :

Pictogramme de dysfonctionnement

Zone de dysfonctionnement :

- Cue torrentielle
- Inondation
- Saturation
- Erosion / Eboulement
- Terrain humide, stagnation
- Débordement
- Chariage matériaux
- Ruissellement
- Glissement de terrain
- Débordement
- Obstruction
- Glissement terrain

Réseau d'eaux pluviales :

- Réseau
- Fossé
- Drain
- Cunette

Ouvrage EP

- Puits perdu
- Chambre de visite

Divers :

- Réseau hydrographique
- Zone humide (inventaire départemental)
- Contour du PLUI

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 13 septembre 2022 approuvant l'élaboration du PLUI-H.

Le Président
Fabien TROMBERT

Date : Août 2022
Echelle : 1/5 000
Fichier : CCHC_EPQs
Dessin : B.PEJON / J.LEROUX

NICOOT INGENIEURS CONSEILS
10 rue de la République
74100 SAINT-JEAN-DE-SEVER
04 78 00 00 00
www.nicoot.fr

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT